



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée polyvalent Niépce-Balleure
141 Avenue Boucicaut
71100 Chalon-sur-Saône

Chalon-sur-Saône, le 8 avril 2024

Le proviseur

à

Parents d'élèves du lycée

Le proviseur

Fabrice ROUSSEAU

Mél : fabrice.rousseau@ac-dijon.fr

Tel : 03.85.97.96.00

Objet : Consignes de sécurité numérique

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la sécurisation des messageries accessibles depuis les **ENT (Espace Numérique de Travail dont ECLAT)**, un plan d'action à court terme a été partagé avec les collectivités territoriales et les éditeurs de solution. Il prend la forme d'une liste de onze mesures dont sept identifiées comme « obligatoires » et qui doivent être mises en œuvre avant la réouverture des messageries aux élèves. **Tant que ces sept mesures obligatoires ne sont pas effectives, les messageries resteront fermées aux élèves.**

Deux des sept mesures s'appliquent dès à présent :

✓ 1^{ère} mesure obligatoire : le renouvellement des mots de passe ÉduConnect

Conformément à son engagement, le ministère engage donc une opération massive de renouvellement de l'ensemble des mots de passe ÉduConnect des élèves et de leurs représentants.

Concrètement, à partir de ce jour, tous les élèves et leurs représentants qui se connecteront via ÉduConnect en utilisant leur identifiant et leur mot de passe habituels se verront demander de façon obligatoire de choisir un nouveau mot de passe.

Les utilisateurs ayant déjà modifié récemment leur mot de passe (depuis le 26/03/2024) ne seront pas concernés par cette demande de mise à jour.

Pour rappel, afin d'aider les parents à créer et utiliser leur compte ÉduConnect, une plateforme nationale d'assistance dédiée aux familles est ouverte depuis juin 2021. Elle répond à toutes vos questions s'agissant des connexions Educonnect et des démarches en ligne. Les informations utiles aux parents et élèves pour l'utilisation de leur compte ÉduConnect et des démarches en ligne sont disponibles sur le lien actif ci-dessous : <https://www.education.gouv.fr/educonnect-un-compte-unique-pour-suivre-et-accompagner-la-scolarité-de-mon-enfant-7361>

✓ 2^{ème} mesure obligatoire : la sensibilisation des utilisateurs aux risques de stealers et de hameçonnage

Il n'a pas été mis en évidence, ni dans les outils ni dans les guichets d'authentification de l'Éducation nationale, de failles ou de vulnérabilités de sécurité.

Les usurpations d'identité observées sont le plus souvent le résultat de la compromission des postes des utilisateurs par des logiciels dérobeurs de mots de passe (ou stealers) et, dans les autres cas, de campagnes d'hameçonnage ayant piégé les utilisateurs.

Il est donc important de prendre connaissance des règles simples, de bonne hygiène informatique, facilement applicables

rappelées par les deux liens actifs ci-dessous :

- l'affichette sur les « [7 conseils pour lutter contre le piratage informatique](#) » téléchargeable sur la page dédiée du site ministériel suivante : <https://www.education.gouv.fr/securite-des-espaces-numeriques-de-travail-ent-mesures-et-conseils-414030>

Nous de vous tiendrons informés du calendrier de mise en œuvre des cinq autres mesures obligatoires.

Nous vous remercions de respecter ces consignes afin de renforcer le niveau de sécurité numérique du lycée.

Pour l'équipe de direction,

Le proviseur



Fabrice ROUSSEAU.